Leudelange, le 9 octobre 2026.

A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

---

lundi, 26 octobre 2026 à 08,30 heures
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange
100, rue de Bettembourg
L-3346 LEUDELANGE

Ordre du jour :

1) Approbation de l'ordre du jour ;

À huis clos :

2) Prolongation de stage d'un fonctionnaire en service provisoire - approbation ;

En séance publique :

3) Tarif d'incinération 2027 - approbation ;
4) Budget rectifié 2026 et budget 2027 - approbation ;
5) Divers et informations.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN.

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.

Syndicat intercommunal SIDOR
Bureaux, 100 rue de Bettembourg, L-3346 Leudelange
T +352 37 81 04 1 - F +352 37 81 08 - info@sidor.lu - www.sidor.lu